

LA CCSA (81710 SAIX)
26 communes – 23 486 habitants

Recrute par voie statutaire, à défaut contractuelle

UN(E) EDUCATEUR-TRICE SPORTIF-VE (H/F)
COACH BMX
A temps complet

CADRES D'EMPLOIS DES OPERATEURS D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES /
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION
Filière sportive/ animation – Catégorie C

NOTRE TERRITOIRE :

La Communauté de Communes de Sor et Agout (CCSA) bénéficie d'une situation géographique privilégiée : elle représente un carrefour entre l'agglomération de Toulouse (35 km) et celle de Castres (commune limitrophe d'une partie de son territoire).

Un cadre naturel de qualité pour se détendre et se ressourcer, une politique volontariste pour développer des offres de services et de loisirs, un territoire rural qui s'engage pour associer le développement économique au développement durable... Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous !

L'École des Sports de la Communauté de communes Sor et Agout

BMX, VTT, Trial, Voile, Tir à l'arc...

Créée en 1995, l'École des Sports de la Communauté de communes Sor et Agout s'appuie sur la seule piste de BMX homologuée du département du Tarn. Forte de ses 80 adhérents, elle poursuit le développement de ses activités en proposant une pratique adaptée à tous les niveaux, du loisir à la compétition.

Placée sous l'autorité du responsable de l'École des Sports, l'éducateur-trice sportif-ve assure l'encadrement des séances, accompagne la progression technique des pilotes et intervient auprès de différents groupes de pratiquants. Il ou elle contribue également au développement de la discipline et à la promotion des valeurs du sport au sein du territoire.

MISSIONS PRINCIPALES :

- ▶ Encadrer les entraînements (école de vélo, loisirs, compétiteurs)
- ▶ Accueillir des groupes scolaires, ALSH, MJC, associations...
- ▶ Encadrement de différents groupes BMX de 5 à 20 ans, du niveau loisirs au niveau international
- ▶ Assurer la progression technique et la sécurité des pilotes
- ▶ Participer à la structuration et au développement des projets de l'Ecole de Cyclisme
- ▶ Participer à l'entretien et au suivi de la piste de BMX et Pumptrack
- ▶ Contribuer à la vie de l'Ecole des sports (événements, stages, compétitions)

PROFIL ET EXPERIENCE :

- ▶ Diplôme de type DEJEPS BMX ou Brevet d'Etat BMX ou Brevet d'Etat des activités du cyclisme
- ▶ Expérience appréciée en encadrement sportif, dans le coaching BMX
- ▶ Connaissance des procédures d'urgence et de premiers secours
- ▶ Connaissance des techniques pédagogiques en BMX Race

- ▶ Personne sérieuse, fiable et investie
- ▶ Esprit d'équipe
- ▶ Bon relationnel avec les jeunes publics et les familles
- ▶ Autonomie, sens des responsabilités

CONDITIONS D'EXERCICE :

- ▶ Temps de travail hebdomadaire : temps complet (35h) ;
- ▶ Travail en journée durant les vacances scolaires, incluant le samedi
- ▶ Travail les weekends et jours fériés (ponctuellement)

Rémunération et avantages

- ▶ Rémunération statutaire + RIFSEEP
- ▶ Contrat groupe – mutuelle et prévoyance + Participation Employeur
- ▶ Tickets restaurant
- ▶ CNAS

POSTE A TEMPS COMPLET A POURVOIR au 1^{er} septembre 2026

Adresser lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation :

Par mél : recrutement@communautesoragout.fr

**Par courrier : Monsieur le Président de la Communauté de communes Sor et Agout
550 Chemin des Héronnières
81 710 SAÏX**

Renseignements complémentaires :

Yannick ESCOUTE (Responsable de l'Ecole des Sports) – 05.63.72.84.84

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 10 août 2026